

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2013)
Heft: 1980

Buchbesprechung: (H)éden [Nadine Mabille]

Autor: Dubuis, Catherine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

revanche pas le cas en deuxième instance: la cour d'appel en matière pénale est composée de trois juges cantonaux, c'est-à-dire de magistrats élus par le Grand Conseil sur la base de leurs compétences professionnelles et en tenant compte d'une représentation des partis politiques.

Ces nouvelles compétences ont d'ailleurs entraîné dans la plupart des cantons une augmentation considérable du nombre des juges dans les tribunaux suprêmes. Ces derniers ont mué, mais sans que leur nature ait été modifiée puisque y siéger demeure considéré comme le couronnement de la carrière d'un magistrat.

Il est bien sûr impossible de tracer un lien de cause à effet entre la composition des deux tribunaux qui se sont prononcés sur l'affaire S. et les verdicts contradictoires

auxquels ils sont arrivés. Les tribunaux à majorité laïque se laissent-ils impressionner par le tam-tam médiatique? Les magistrats de la cour d'appel - dont certains ont vu défiler des prévenus pas toujours de bonne foi pendant de longues années - sont-ils moins sensibles au doute? Le problème n'est pas tant la réponse à ces questions que le simple fait qu'elles puissent être posées.

Même si elle est composée différemment, la juridiction d'appel doit permettre à l'accusé de faire réexaminer sa cause une deuxième fois dans les mêmes conditions. Si des laïques participent à la décision de première instance, il est illogique de les écarter de l'appel. Tel n'est d'ailleurs pas le cas en France. Pendant longtemps, les arrêts des cours d'assises françaises n'ont pas été susceptibles d'appel: on considérait que la décision «souveraine» des représentants du peuple qu'étaient les jurés

ne pouvait être remise en cause. Depuis 2001, l'appel existe, mais auprès d'une Cour qui compte même plus de jurés qu'en première instance ([neuf contre six](#) depuis cette année, assistés à chaque fois de trois magistrats professionnels). Depuis une [réforme](#) adoptée sous l'ère Sarkozy et non remise en cause par la gauche jusqu'ici, des citoyens assesseurs peuvent également siéger en matière correctionnelle tant en première instance qu'en appel.

La manière dont les législateurs cantonaux ont mis en œuvre l'appel prévu par le CPP fédéral s'explique pour des raisons historiques. Il s'agissait de modifier le moins possible les organisations judiciaires telles qu'elles existaient. Mais on ne pourra continuer longtemps à être jugé par des tribunaux différents à Zurich, Lugano ou Lausanne. La réforme de la procédure pénale n'est pas terminée.

Un singulier roman d'apprentissage

«(H)éden» de Nadine Mabille (Sierre, Editions Monographic, 2012, 315 pages)

Catherine Dubuis - 22 décembre 2012 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/22389>

Sous-titré *Conversation avec Elise*, le dernier roman de [Nadine Mabille](#) confirme la singularité de cette voix dans le paysage des lettres romandes. Auteure de récits et de nouvelles où se dessinaient déjà la finesse de l'analyse, la

délicatesse de l'évocation (personnages et paysages) et un talent de narration certain, elle donne ici un roman plus ambitieux, dans ses dimensions, sa forme et sa thématique.

L'auteure confie (choix

périlleux, mais contrôlé) à un adolescent le soin de conduire la narration, de raconter comment de «mort-vivant» qu'il était jusque-là, englouti par les jeux vidéo, avalé par le virtuel, il accède peu à peu au monde réel grâce à Elise, sa

grand-mère. Au passage le roman nous livre le récit de la vie d'Elise, femme remarquablement libre pour son époque, et le portrait de la génération des parents du héros, post-soixante-huitards déboussolés, ployant sous le poids d'une éducation qu'ils ne parviennent pas à assumer. Le récit avance, de plages brèves en plages brèves, vers l'événement inéluctable, la mort d'Elise, qui aura su faire revenir à la vraie vie le jeune Eden, enfant unique et «précieux», si précieux qu'on lui a tout permis (tout promis?), sans aucune modération:

«Les enfants parfaits ne sont reliés à rien. A aucune blessure, à aucune fêlure, à aucune faiblesse. C'est ce qui avait été prévu dans le projet des naissances. Je n'étais donc relié à rien, si ce n'est à Lara.»

Le résultat est un enfant muré dans ses paradis artificiels, recherchant sans cesse, coupé du monde réel, la compagnie d'une créature virtuelle, Lara, à laquelle il vole tous ses instants. Proche de l'autisme, Eden ne peut manifester aucun sentiment humain, ni de joie ni de tristesse, si bien que ses parents, enfin alertés, le confient à sa grand-mère, qui vit à la campagne et chez qui, privé de toutes prothèses informatiques, l'enfant va apprendre un nouveau langage.

On assiste alors, de manière originale, non à la reconstruction de l'adolescent

à proprement parler, mais à une réédification du monde réel et à sa réappropriation par l'enfant. Cela commence par les mots, bien sûr (*«au commencement était le Verbe»*), les *«mots d'Elise»*, qu'Eden apprend à connaître et à utiliser, qu'il entend, mais qu'il apprend aussi à retrouver dans les vieux dictionnaires, à reconnaître dans les lectures auxquelles l'initie sa grand-mère, dans les chansons cachées au cœur des vieux vinyles.

Ensuite, Eden apprend à palper le monde, dans le jardin d'Elise, avec ses herbes réelles, ses animaux réels, ses sons et ses odeurs réels. Il oublie peu à peu Lara, son visage inexpressif, ses petites ailes qui ne lui servent qu'à voler dans de plats paysages artificiels, sa trahison en faveur du garçon à la flûte, son effondrement sans douleur sous les coups de l'enfant trahi, dans ce monde qui n'existe pas, où il n'existe pas. Le monde d'Elise peu à peu l'envahit, il réapprend à voir, à sentir, à écouter, à jouer à des jeux qui ne sont pas électroniques.

Puis ce monde se peuple, des vivants, bien sûr, mais aussi des morts, ceux d'avant ce temps, que l'adolescent découvre dans le tiroir aux photos d'Elise. Il peut ainsi reconstituer la longue chaîne dont il est issu, regarder vers l'amont, puis, avec une sûreté nouvelle, vers l'aval: il n'est

plus seul, il est «*relié*». Et cette découverte s'accompagne du surgissement de sentiments inouïs, jamais éprouvés encore: tendresse, chagrin, joie, émotion qui enfin fait éclore les larmes et craquer le corset de la chrysalide:

«Et je ne suis plus un enfant précieux, plus un enfant anxieux, je suis un garçon pressé. Pressé de tout voir, de tout explorer. Ce qui donne sa saveur à la vie ce n'est pas de savoir, mais de découvrir, disait Elise. Je suis impatient de me confronter au monde, qu'il soit bienveillant ou féroce, accessible ou impénétrable, imprévisible ou rassurant.»

Comme on le voit, cette histoire d'une thérapie sauvage pouvait déboucher sur une apologie nostalgique d'un monde en voie de disparition; si elle l'est à quelques égards, elle n'en ouvre pas moins sur l'avenir et exalte le goût de vivre.

Dernier *«geste»* significatif de la personne humaine au plein sens du terme, un nouveau baptême: *«J'ai rajouté un H et un é à mon prénom. Héden, ça fait plus commun. Et quand je marcherai au milieu des autres, rien ne pourra me distinguer d'eux.»* La part du rêve cependant est préservée: *«Mais je pourrai aussi conserver, à l'intérieur de moi-même, ces deux syllabes toutes simples, celles qu'ont choisies mes parents, celles du paradis, pour que j'en trouve toujours un éclat quelque part.»*